



Rapport du contexte Arrats 3- 820031

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Très perturbé



Domaine
Intermédiaire



Catégorie piscicole
2ème catégorie



Biocénotype
7.4



Surface
11935.04 hectares



Espèce repère
Barbeau fluviatile, Chevaine,
Goujon, Loche franche, Vairon

Photos du contexte:



Date: 11/01/2016 **Auteur(s):** FDAAPPMA82
Localisation: Reméandrage



Date: 11/01/2016 **Auteur(s):** FDAAPPMA82
Localisation: Secteur lotique

Diagnostic en date du 28/11/2025:

Répartition de l'espèce: Morcelée

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 40 à 60% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli difficilement

Présence de deux classes d'âge

Abondance: Limitée

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3

Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:

Fortement altérées

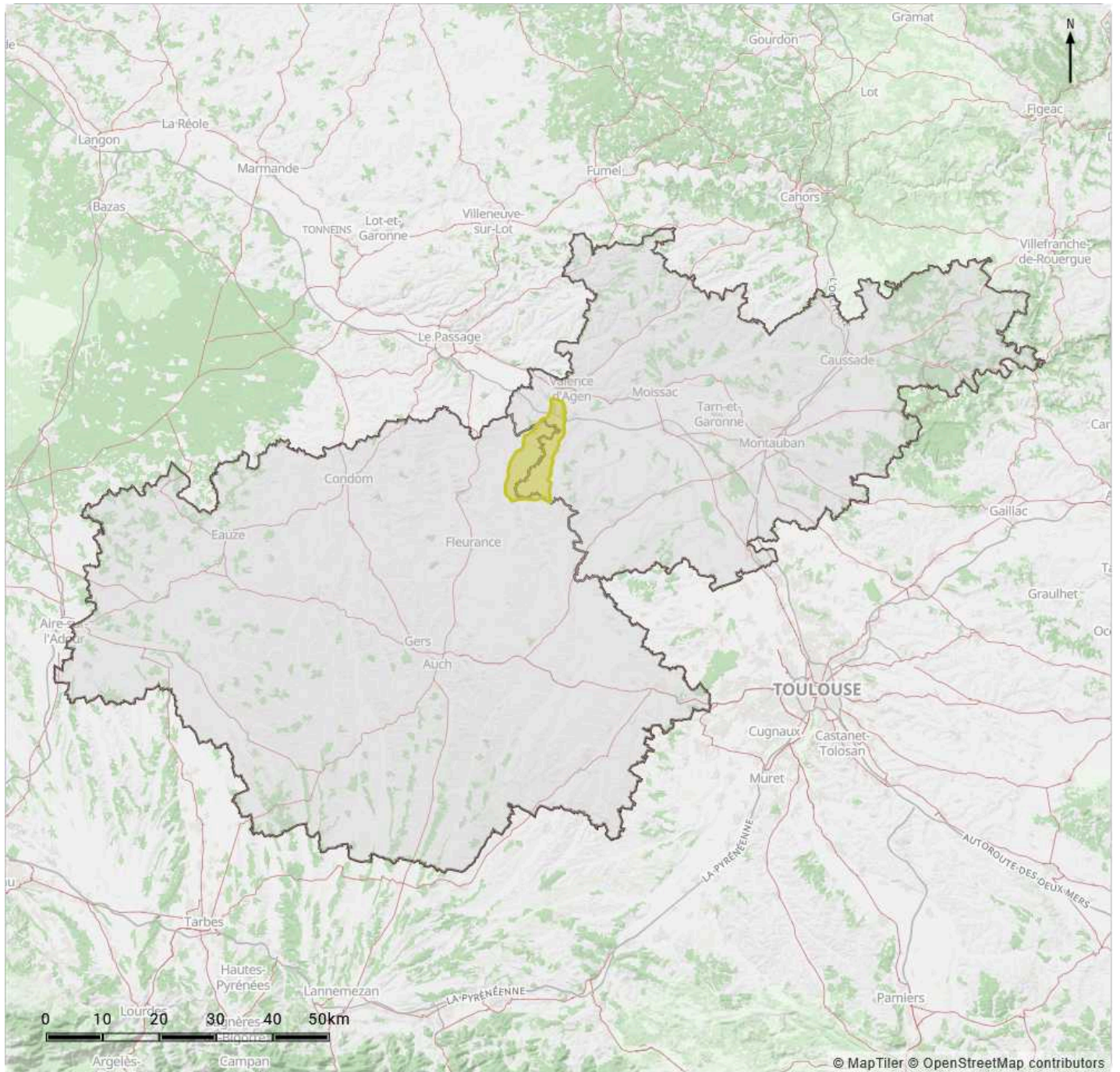
Synthèse état des lieux et diagnostic:

L'Arrats a été largement modifié pour répondre à divers usages anthropiques et en ressort ainsi fortement altéré avec la succession de seuils et retenues lenticques (moulins). Cette Masse d'Eau Fortement Modifiée, tel qu'il est défini dans le cadre DCE ressort alors logiquement dégradé.

Le peuplement piscicole ne correspond donc logiquement plus à l'état de référence des cours d'eau de plaine naturellement plutôt favorables aux cyprinidés rhéophiles, les espèces limnophiles le dominant en densité et biomasse. Ainsi, même sur les secteurs où les faciès ne sont pas directement influencés par une retenue créée par des seuils, le peuplement piscicole n'est plus celui attendu pour ce type de milieu. Les goujons, chevesnes et barbeaux restent bien représentés sur les secteurs où les écoulements ne sont pas influencés par les retenues de seuils mais le peuplement correspond désormais plutôt à celui de zones à brèmes avec la prédominance des gardons, brèmes, ablettes, carpes, sandres, etc.

Cela est en corrélation avec les éléments du diagnostic (nombreux ouvrages anthropiques, températures assez importantes, mauvaise qualité hydromorphologique ...) et les observations réalisées sur les stations de pêches électriques qui montrent un habitat très fortement altéré (turbidité et colmatage des substrats), impliquant la quasi disparition de zones conformes favorables à la reproduction des espèces lithophiles.

Localisation du contexte:

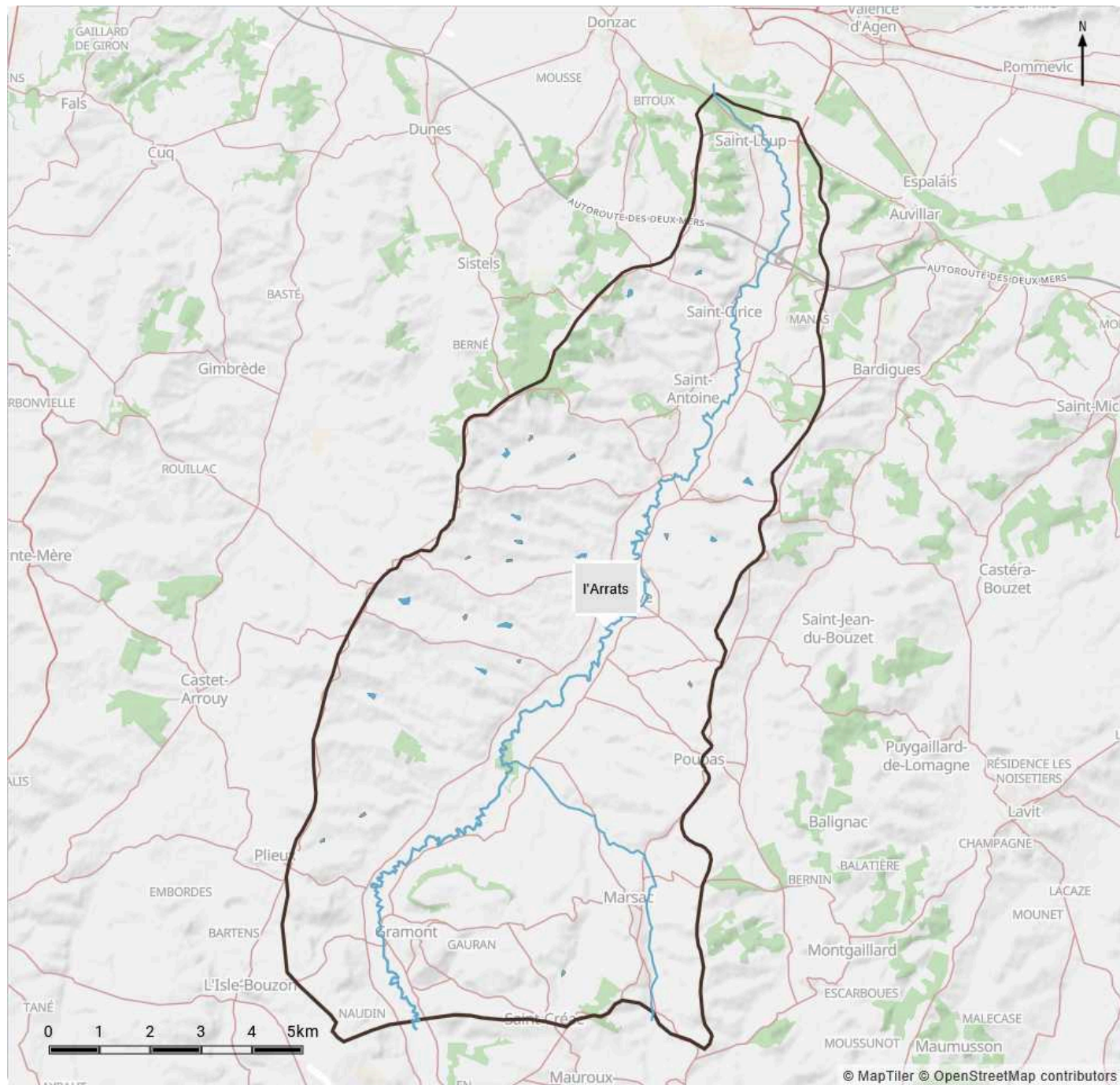


Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

- Limites départementales
- Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 30/11/2025 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau ■ Plans d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: l'Arrats (34.373 km)
- Linéaire dans le contexte: 34.373 km

Affluents:

- Nom des Affluents: le Campunau (7.177 km)
- Nombre total d'affluents: 1

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: 41.55 km

Nombre total de plans d'eau affichés dans le contexte: 23

Plan d'eau, bassin, réservoir:

INCONNU (0.52 ha),INCONNU (0.6900000000000001 ha),INCONNU (0.68 ha),INCONNU (2.23 ha),INCONNU (0.6000000000000001 ha),INCONNU (0.76 ha),INCONNU (1.78 ha),INCONNU (0.51 ha),INCONNU (1.81 ha),INCONNU (0.9 ha),INCONNU (1.48 ha),INCONNU (1.26 ha),INCONNU (1.54 ha),INCONNU (2.36 ha),INCONNU (1.49 ha),INCONNU (0.85 ha),INCONNU (0.76 ha),INCONNU (0.8200000000000001 ha),INCONNU (1.23 ha),INCONNU (0.62 ha),INCONNU (0.98 ha),INCONNU (0.8 ha),INCONNU (1.07 ha)

Observations sur l'hydrographie :

Hydromorphologie

L'Arrats présente de très faibles pentes et un nombre de seuils conséquent. De ce fait, Il est caractérisé par un taux d'étagement important, puisque près de 95% du cours d'eau inscrit dans le contexte correspond à des zones d'influence lenticues créées par des ouvrages. Les zones lotiques permettant la mise en place d'un peuplement pérenne vis-à-vis des espèces repères sont ainsi fortement réduites et fragmentées. La continuité écologique est limitée par la faible franchissabilité de ces ouvrages, et leur succession induit une dégradation de l'habitat par le colmatage des substrats.

Dans le même temps, la ripisylve apparaît vulnérable et dégradée sur ce contexte. L'ombrage du cours d'eau est alors faible. Cette donnée, mise en corrélation avec la succession de retenues induisant d'importantes zones lenticues, participe au réchauffement de l'eau. Cela est en adéquation avec les températures de l'eau observées, qui sont assez importantes pour un contexte intermédiaire.

Au final, les habitats sur l'Arrats présentent des disparités. La sinuosité de l'Arrats reste bonne sur de nombreux secteurs, l'ensemble du cours d'eau n'ayant pas été recalibré. La ripisylve, limitée mais présente, permet la mise en place de caches et d'abris sous berges pour les espèces piscicoles. Néanmoins, sur les rares parties lotiques, l'incision aggravée par la perte de charge solide au niveau des retenues, se traduit par une déconnexion de la ripisylve et du cours d'eau. L'hydrogéomorphologie de l'Arrats apparaît ainsi dégradée.

Hydrologie

Etat Initial

Ce contexte s'inscrit dans un cadre spécifique puisque faisant partie du système de réalimentation de la Neste. Il s'agit d'une réalimentation organisée pour améliorer la ressource en eau en période d'irrigation. Ainsi, les débits mesurés à la station de Saint Antoine ne permettent pas de caractériser la sévérité des étiages ainsi que le régime hydrologique de ce cours d'eau. Les informations recueillies sur cette station donnent juste une vision dont les débits d'étiages ne paraissent pas particulièrement critiques puisqu'artificiels, le DOE apparaît alors généralement respecté.

Pressions sur la ressource en eau

Les prélèvements en eau sont significatifs pour l'alimentation en eau potable (avant son entrée dans le 82) et l'irrigation, comme l'a mis en évidence l'état des lieux des masses d'eau. De même, la surface totale des plans d'eau observée sur ce contexte entraîne des pertes par évaporation importantes. Le contexte présente en effet une proportion conséquente de petits plans d'eau, dont l'évaporation cumulée représente 7,5% du DOE. Au final, la pression sur la ressource en eau de l'Arrats est significative.

Complément FD

Les effets de cette pression ne se traduisent pas par des ruptures d'écoulement lors de l'étiage (hormis sur les affluents), de par le système de réalimentation. Néanmoins, cette réalimentation apparaît mal appropriée pour le maintien d'un état écologique satisfaisant. De plus, la pression sur la ressource en eau reste la même sur les affluents qui ne bénéficient pas de la réalimentation. Les surfaces perdues sur ces derniers sont importantes.

D'après les observations réalisées par la FDAAPPMA, près de deux tiers de la surface en eau est perdue sur l'affluent principal pris en compte qu'est le Campunau. Cet assèchement est particulièrement problématique puisqu'il affecte principalement l'aval de ce cours d'eau, réduisant son intérêt en tant que zone refuge et limitant la pérennité potentielle de peuplement en cyprinidés rhéophiles.

Thermie

Le suivi thermique effectué sur ce contexte ne comprend qu'une seule station sur la partie aval de l'Arrats. Les données thermiques sont assez élevées pour un contexte intermédiaire. La moyenne des températures maximales sur les 30 jours consécutifs les plus chauds dépassent régulièrement les 22 degrés. Néanmoins, il ne ressort pas de contraintes thermiques particulières affectant le cycle de vie des espèces repères, notamment vis-à-vis de la reproduction.

Réglementation:Catégorie piscicole:

Catégorie 2

Continuité écologique:L'ARRATS À L'AVAL DU BARRAGE DE L'ASTARAC(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))Installations classées:

BOUBEES CHRISTIAN(classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#))
CARPELS BENOIT(classement: Non ICPE [Fiche descriptive](#))
EARL DE GESTA(classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#))
FONTANINI sarl(classement: Non ICPE [Fiche descriptive](#))
GAEC DES CHAMPS DE LAGARRIERE(classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#))
GRAND SUD INDUSTRIES(classement: Enregistrement [Fiche descriptive](#))
LEA COMPOSITES SUD OUEST(classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#))
ORTZ Roger(classement: Enregistrement [Fiche descriptive](#))
SAS LAMOTHE(classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#))
SICA PRUVAL(classement: Non ICPE [Fiche descriptive](#))

Natura 2000:Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste(FR7301822, [Fiche descriptive](#))Plagepomi:

L'Arrats : à l'aval de la commune de Saint-Sauvy (confluence du ruisseau d'en Hillos)(Axe poissons migrateurs, classement: Indéterminé)
La Garonne : à l'aval du barrage du Plan d'Arem, y compris l'estuaire de la Gironde et son débouché maritime(Axe poissons migrateurs, classement: Indéterminé)

Réservoir(s) biologique(s):

LE CAMPUNAU

SAGE:

Eaux souterraines de Gascogne
Neste et Rivières de Gascogne
Vallée de la Garonne

Sites(s) inscrit(s) classé(s):

Village de Gramont (82)(1700514SIA12,)
Village (le)(1710324SIA01,)

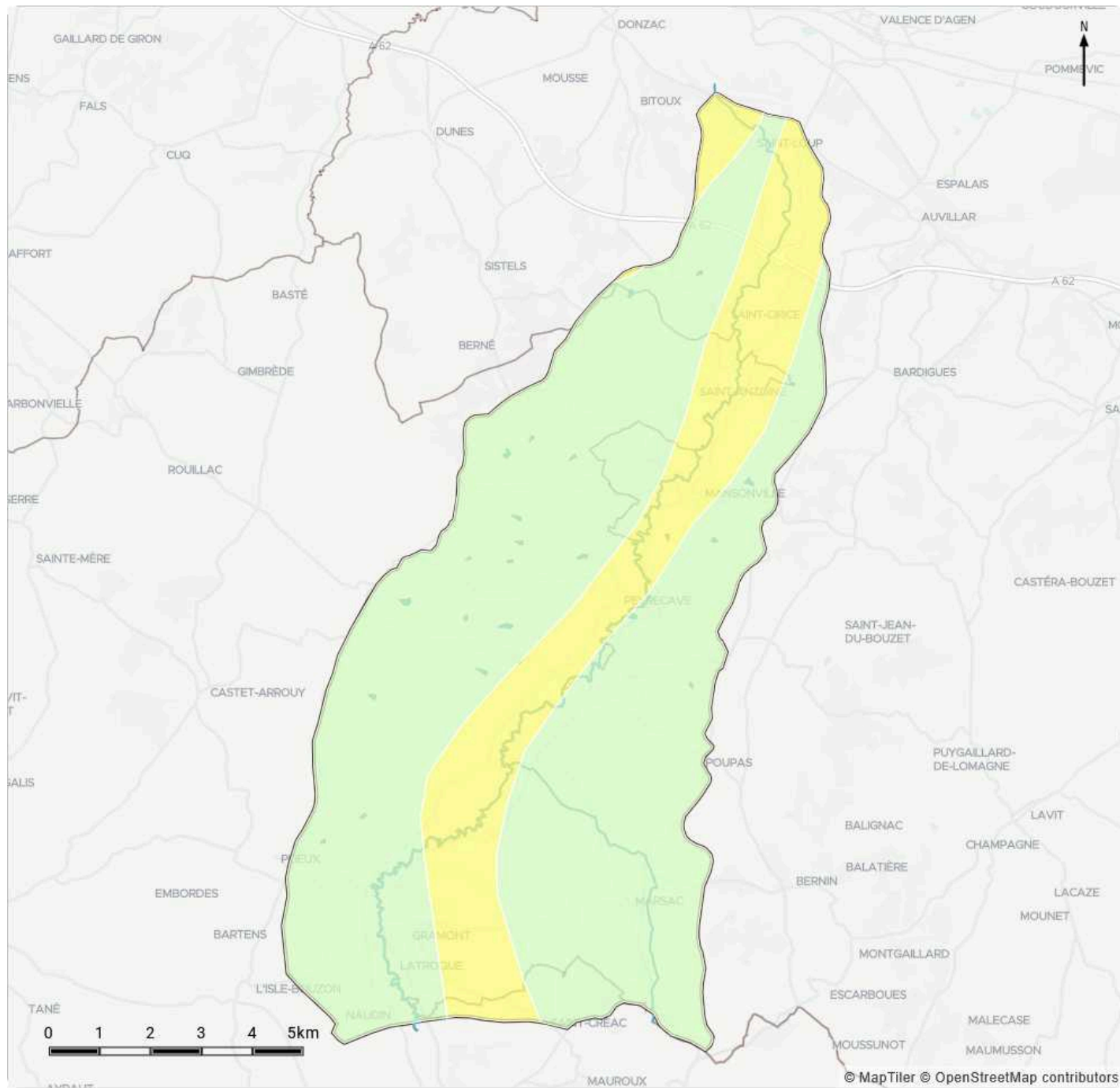
Znieff:

LA GARONNE DE MONTRÉJEAU JUSQU'À LAMAGISTÈRE(730003045, classement: 1 [Fiche descriptive](#))
GARONNE ET MILIEUX RIVERAINS, EN AVAL DE MONTRÉJEAU(730010521, classement: 2 [Fiche descriptive](#))
BOIS DU FORT, DE CAPET, BUTTE AUX PRIEUX(730010563, classement: 1 [Fiche descriptive](#))
PRAIRIES HUMIDES DE PASTENC(730030197, classement: 1 [Fiche descriptive](#))
COURS DE L'ARRATS(730030367, classement: 2 [Fiche descriptive](#))

Zone de répartition des eaux:

05321(05321,)
05821(05821,)

Géologie:

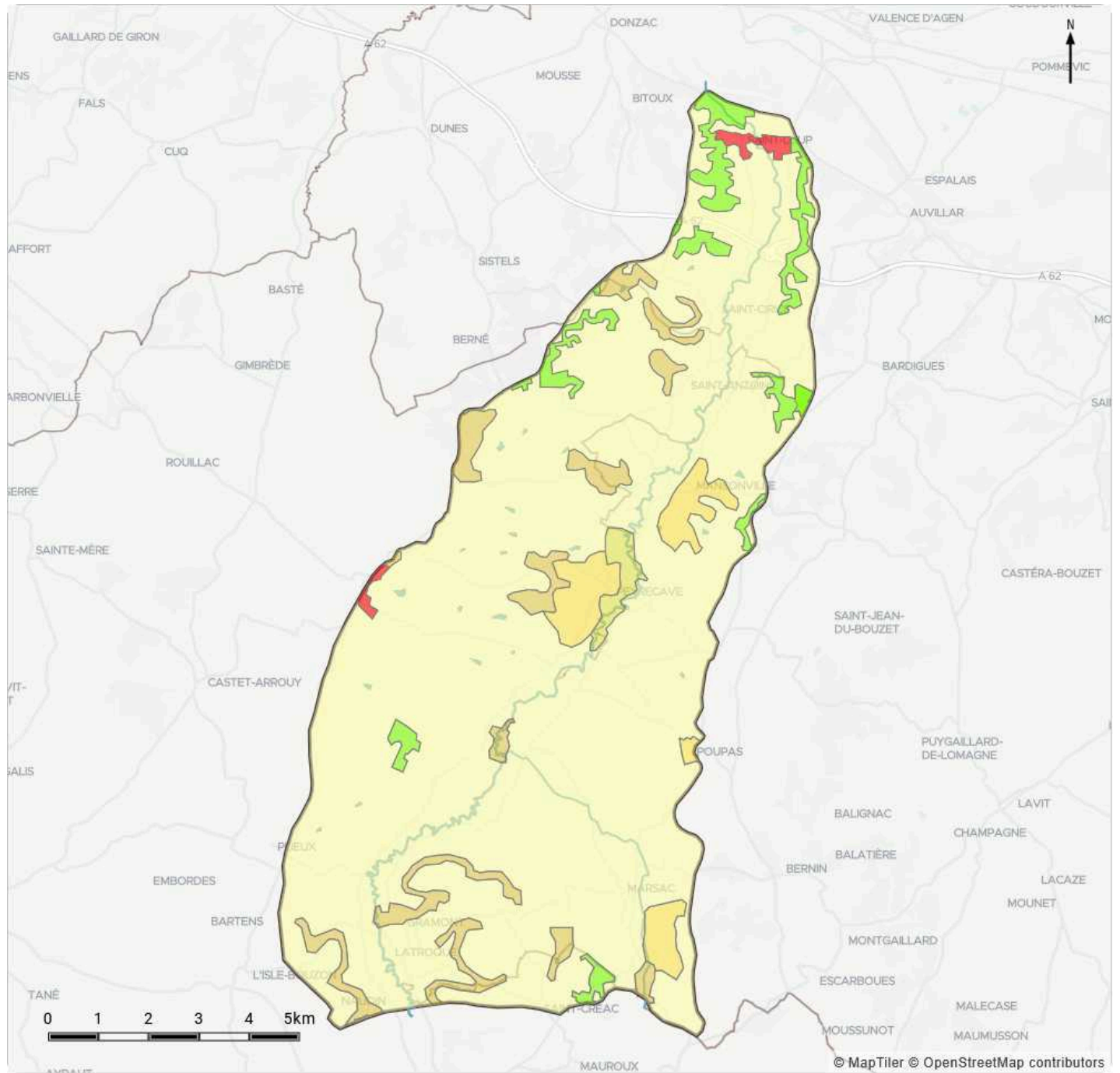


Fournisseur: BRGM Date d'intégration: 28/11/2025 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

- Argiles
- Sables

Occupation du sol:

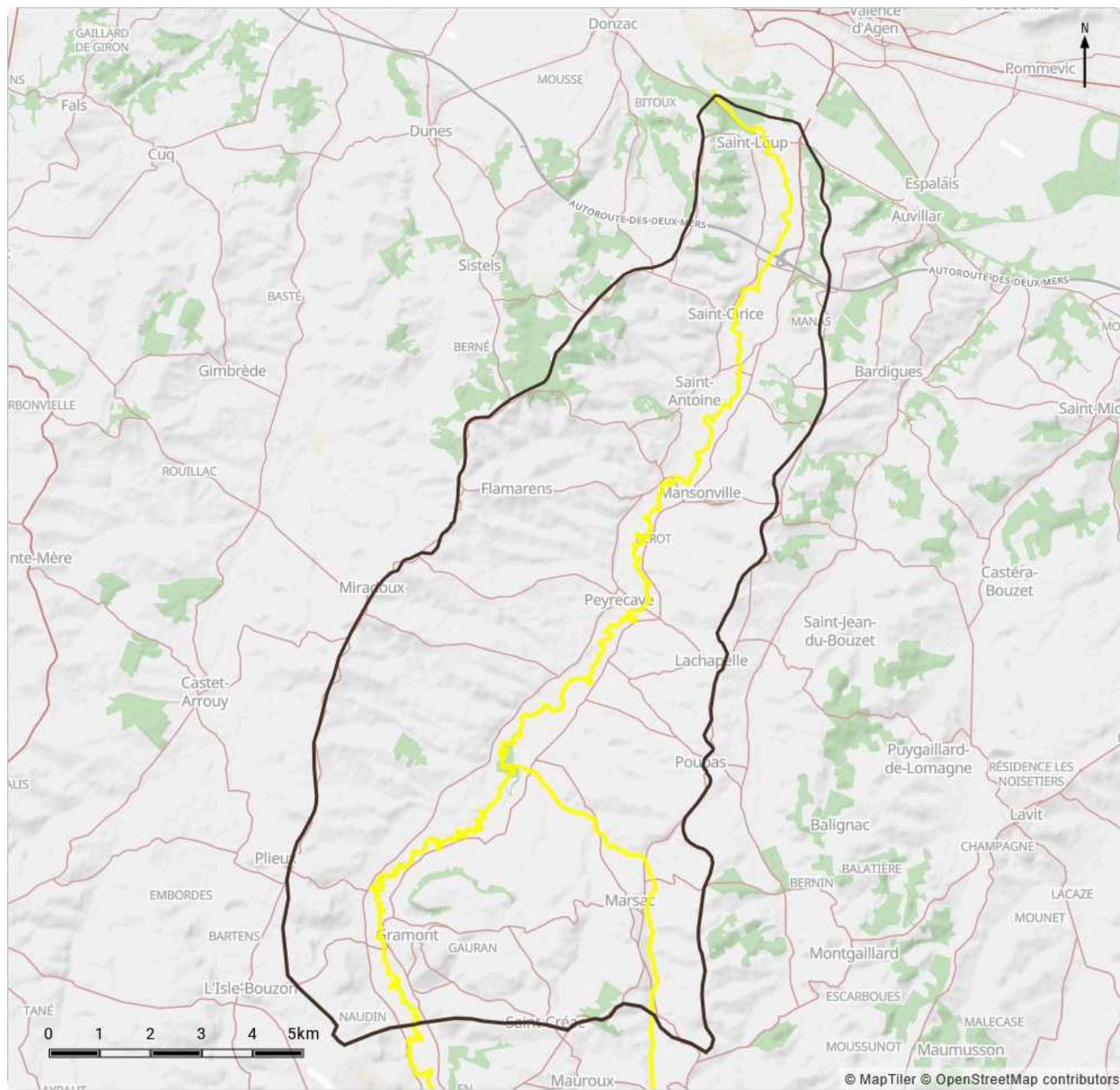


Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 28/11/2025 Conditions d'utilisation | [En savoir plus](#)

Légende

- Cours et voies d'eau
- Forêts de feuillus
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Tissu urbain discontinu

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 27/11/2025

Etat ou potentiel écologique

■ Très Bon
 ■ Bon
 ■ Moyen
 ■ Médiocre
 ■ Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRFR213A_7	Le Campunau	Moyen	Bon	Objectif moins strict	2027
FRFR213A	L'Arrats du barrage-réservoir de l'Astarac au confluent de la Garonne	Moyen	Bon	Objectif moins strict	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

Zonation piscicole: Zone à barbeaux

Espèce(s) repère: Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Loche franche, Vairon

Espèce(s) cible: Anguille d'Europe, Ecrevisse à pieds blancs

Poissons migrants: Anguille d'Europe

Espèces invasives: Ecrevisse américaine, Pseudorasbora

Peuplement actuel:

Espèces majoritaires: Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Loche franche

Espèces occasionnelles: Ablette, Anguille d'Europe, Brème commune, Carassin commun, Gardon, Ecrevisse américaine, Pseudorasbora, Sandre

Espèces d'intérêt particulier: Anguille d'Europe

Peuplement potentiel:

Espèces centrales: Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon

Espèces intermédiaires: Anguille d'Europe, Loche franche

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Le peuplement piscicole de l'Arratz depuis la mise en place du précédent PDPG fait office d'un suivi par pêche électrique toutes les années paires à la station de Saint Antoine. Sur ce site, les données montrent un peuplement assez stable.

Les résultats ont mis en évidence les mêmes espèces, présentant des densités et biomasses qui semblent relativement stables (en 2012, résultats plus conséquents mais pêche à 2 passages contre 1 passage les autres années).

Le peuplement est composé de trois espèces de cyprinidés rhéophiles (Chevesne, Barbeau Fluviatiles et Goujon), dont les populations sont pérennes. Celles-ci présentent différentes classes de tailles et ont été recensées lors de chacun des inventaires.

De ce fait, cette station met en évidence le potentiel lotique de l'Arratz, sur les quelques zones qui ne sont pas sous influence lentique engendrées par un ouvrage anthropique, comme illustré précédemment dans le diagnostic.

La disponibilité de la ressource en eau ne semble pas ici le principal facteur limitant, comme l'a mis en évidence le diagnostic et comme en témoignent les captures de Chevesnes et Barbeaux fluviatiles supérieurs à 45cm sur la station. Néanmoins, le milieu présente des dégradations de la CA et CR, mis en évidence par les absences des deux espèces les plus exigeantes pour la qualité de l'eau et l'habitat, le Vairon et le Toxostome. Au final, ces espèces ne sont pas recensées, même sur des secteurs lotiques comme la station de Saint Antoine qui présente une diversité et un certain nombre de radiers, plats et mouilles. La faible diversité d'habitats, les températures relativement élevées, la succession d'ouvrages fragmentant les populations et le colmatage du milieu peuvent expliquer ce constat.

Dans le même temps, la présence des nombreuses zones lenticques sur ce cours d'eau est également visible dans ce peuplement piscicole. L'influence des retenues de moulins et des nombreux plans d'eau se démontre via l'implantation de populations d'Ablettes et de Gardons ainsi que par la présence de Sandres. Ces populations sont elles aussi composées d'individus de classes de tailles différentes et leur capture est presque systématique lors des pêches (absence de capture du gardon uniquement en 2014). C'est pourquoi ce peuplement, aussi bien en termes de biomasse que de densité, illustre l'existence d'une population de cyprinidés non rhéophiles pérenne.

Cette dégradation du peuplement, via les nombreuses zones lenticques de ce contexte, se retrouve également dans les résultats de la pêche réalisée par la FDAAPPMA en 2012 dans la zone d'influence du Moulin de Verger, indiquée sur la carte bilan des pêches à titre informatif. Sur cette station, le peuplement ne présente alors plus que deux espèces de cyprinidés rhéophiles contre quatre espèces limnophiles. Il est ainsi caractéristique des milieux lenticques artificiels avec la nette dominance des espèces limnophiles.

Enjeux Migrateurs

La présence d'anguilles démontre le potentiel du cours d'eau vis-à-vis des migrants, sur ce cours d'eau qui fait l'objet d'un classement en liste 1. Les effectifs capturés varient selon les années, mais des anguilles ont fait l'objet de capture lors de trois pêches réalisées, avec des poissons allant de 15 à 60 cm. Ils traduisent ainsi le potentiel de ce cours d'eau vis-à-vis de cette espèce. Néanmoins, de nombreux ouvrages situés à l'amont de la station de pêche sont classés difficilement franchissables, et la population d'anguille est dominée par les individus de petites tailles, ce qui illustre leur difficulté à remonter le cours d'eau. Il serait intéressant d'étudier l'évolution de cette population entre la partie amont et aval du cours d'eau.

Espèces remarquables:

Aucune espèce renseignée

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
16/09/16		Saint-Antoine	Moulin de Saint-Antoine			FDAAPPMA 82	Goujon, Chevaine, Loche franche, Ablette, Gardon, Barbeau fluviatile, Anguille d'Europe, Sandre
22/09/14		Saint-Antoine	Moulin de Saint-Antoine			FDAAPPMA 82	Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Ablette, Loche franche, Sandre, Anguille d'Europe
12/09/12		Saint-Antoine	Moulin de Saint-Antoine			FDAAPPMA 82	Chevaine, Sandre, Barbeau fluviatile, Anguille d'Europe, Ablette, Gardon, Goujon, Loche franche
12/09/12		Saint-Antoine	Moulin de Saint-Antoine			FDAAPPMA 82	Chevaine, Sandre, Barbeau fluviatile, Anguille d'Europe, Ablette, Gardon, Goujon, Loche franche

Gestion et halieutisme:

Acteurs de la gestion piscicole:

Nom	Type	Linéaire dans le contexte (km)	Linéaire total (km)	Surface dans le contexte (ha)
Lavit de Lomagne	AAPPMA	31.72	85.35	0
Donzac Le Brulhois	AAPPMA	8.14	19.33	0
SYGRAL	AAPPMA	0.7	28.35	0

Type de gestion des 5 dernières années:

Pour le contexte de l'Arratz, le diagnostic a mis en évidence le faible potentiel d'amélioration du peuplement piscicole sur les 5 années d'application du PAN. Pour l'ensemble de ces raisons, la FDAAPPMA 82 préconise de **conserver le mode de gestion halieutique raisonné**, conformément aux préconisations du PGP en cours d'action (espèces, densités, nombre de lâchers, secteurs, en fonction de la demande...).

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Hydrologie et altérations des débits

Localisation:

Tout le linéaire

Description:

Régime hydrologique "naturel" et altérations (prélèvements, évaporation en plans d'eau...)

Impact état fonctionnel:

Régime Hydrologique

Etiages régulièrement sévères, en deçà des débits minimaux biologiques avec Altération de la capacité d'accueil pour les espèces les plus sensibles liées à l'augmentation de la température de l'eau et la réduction de la capacité d'auto-épuration (qualité de l'eau)

Plans d'eau et retenues colinéaires - Prélèvements

- Diminution de la ressource en eau (évaporation, prélèvements AEP et irrigation) → amplification de l'étiage
- Réduction de la qualité de l'eau (T°, MES, MO, ...)
- Apport d'espèces limnophiles et "invasives"

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Ouvrages anthropiques, seuils

Localisation:

24 obstacles à l'écoulement recensés sur le contexte.

Description:

Barrages et seuils de moulins, radiers de pont

Impact état fonctionnel:

Impact état fonctionnel:

- Altération de la continuité écologique (Cloisonnement des populations piscicoles, obstacle à la montaison et dévalaison des espèces migratrices)
- Altération de la continuité sédimentaire (piégeage de la charge sédimentaire → déficit sédimentaire et érosion à l'aval des ouvrages)
- Zones lenticules artificielles induites :
 - Diminution de la qualité de l'eau : réchauffement, eutrophisation...,
 - Accroissement des populations d'espèces limnophiles et « invasives »
 - Piégeage des MES → colmatage des substrats

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Altérations hydromorphologiques

Localisation:

Tout le linéaire

Description:

Travaux anciens de recalibrage/rectification/reprofilage

Impact état fonctionnel:

- Homogénéisation des habitats et des vitesses d'écoulements
- Ripisylve non fonctionnelle (perte habitat, réduction de l'autoépuration, augmentation de la température....)
- Colmatage des sédiments
- Abaissement de la nappe et assèchement des zones humides
- Incision du lit mineur, et déconnexion du lit mineur et du lit majeur (déconnexion de la ripisylve, perte de la dynamique latérale, abaissement de la nappe...)

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Réalimentation

Localisation:

Tout le linéaire

Description:

Réalimentation par le "système Neste"

Impact état fonctionnel:

- Influence sur la température, la qualité de l'eau,...
- Modification du régime hydrologique

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Fort

Pressions annexes:

Nature: Implantation d'espèces "indésirables" et invasives

Localisation:

Tout le linéaire

Description:

Implantation d'espèces "indésirables" et invasives

Impact état fonctionnel:

- Prédation des œufs et des juvéniles, compétition ...

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: continuité écologique et sédimentaire et restauration des habitats

Localisation:

Tout le contexte

Description:

Ouverture du méandre de Berot et Quintou Fermeture du bras de coupure de Peyrecave Reconquête de l'ancien lit de l'Arratz, et diversifications des écoulements et des habitats. Effacement de deux petits seuils sur le Campunau

Effet attendu sur les espèces repère:

Reconquête par les espèces repères des milieux actuellement lenticques. Libre continuité sédimentaire et écologique.

Effet attendu sur le milieu:

Amélioration de la qualité de l'eau (température, charge organique, physico-chimie...) et des substrats.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

Orientation D: Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et humides (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: Amélioration des connaissances, Suivis et Sensibilisation

Localisation:

Tous les BV

Description:

Poursuivre et développer les réseaux d'acquisition de connaissance, de suivis et diagnostics Développer les approches multi-partenariales Poursuivre et développer les actions de sensibilisation, d'éducation à l'environnement, de communication (porter à connaissance) et de valorisation des données auprès des élus, des gestionnaires, des usagers, du grand public et des scolaires

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

Orientation A: Créer les conditions de gouvernance favorables à l'atteinte des objectifs du SDAGE (2022-2027)

Priorité faible:

Intitulé: Diversifier les écoulements et les habitats

Localisation:

Tout le linéaire

Description:

Implantation de banquettes minérales, Blocs dispersés, entretien sélectif du bois mort... Restauration ou création d'une ripisylve

Effet attendu sur les espèces repère:

Amélioration de la capacité d'accueil et de recrutement par la diversification des habitats

Effet attendu sur le milieu:

Amélioration de l'hydromorphologie, de l'auto-épuration et de la thermie par la restauration des composantes de l'habitat (vitesses, hauteurs d'eau, substrats et connexion lit mineur lit majeur...)

Synthèse des préconisations:

Actions réalisées

Le syndicat Mixte du Bassin Aval de l'Arrats et la CC2R ont mis en place plusieurs actions favorables à l'amélioration de la capacité d'accueil et de la fonctionnalité comme par exemple la réouverture de méandres ainsi que la fermeture du bras de coupure de Peyrecave. Ces actions permettent une reconquête de l'ancien lit se traduisent par des diversifications des écoulements et des habitats.

Dans le même temps, l'effacement de deux petits seuils sur le Campunau permet de réduire la fragmentation des peuplements piscicoles. La suppression des zones lenticques associées à ces ouvrages assure aussi une amélioration de la capacité d'accueil du milieu.

Au final, ces aménagements couplés avec des actions de sensibilisation, comme par exemple l'acquisition d'une zone humide, sa préservation et sa valorisation auprès d'un public scolaire, sont à poursuivre. Elles s'inscrivent ainsi dans la continuité des recommandations du précédent PDPG.

Propositions d'actions

MAC 1 Restauration de l'habitat et effacement des obstacles

La mise en place de ce module permettrait une amélioration importante de la fonctionnalité du contexte. Le diagnostic a mis en évidence cette succession d'ouvrages comme le principal facteur limitant recensé sur l'Arrats. Néanmoins, le coût de ces actions serait conséquent et pour être bénéfique une action globale sur l'ensemble des seuils est préconisée. La suppression d'une zone lenticque, permettrait une re-création de zones

favorables à l'espèce repère, mais les effets indirects induits par les autres ouvrages se répercuteraient encore sur cette zone (colmatage des sédiments, turbidité, réchauffement de l'eau...).

Au final, ce module d'action serait le plus efficace pour une amélioration sensible de la fonctionnalité de ce contexte, mais le coût serait déjà important pour l'effacement des ouvrages, sans compter l'ensemble du linéaire dont il faudrait assurer la restauration dans un second temps

MAC 2 Restauration de l'habitat

La restauration de l'habitat sur l'Arrats peut en outre passer par la réouverture d'anciens méandres. Ces actions déjà entreprises sur certains secteurs de l'Arrats permettent une diversification des habitats et des écoulements favorable au développement des espèces repères. Néanmoins, il est recommandé de coupler ces actions avec celles du MAC 1. Sinon, malgré les bénéfices engendrés, les secteurs restaurés resteraient altérés pour les espèces repères par le colmatage des sédiments, la turbidité, et le réchauffement de l'eau par exemple, phénomènes induits par les ouvrages.

RAC 1 Restauration de la continuité piscicole

Le potentiel pour les espèces migratrices de l'Arrats est avéré, comme en témoignent les résultats des inventaires piscicoles qui ont mis en évidence des captures d'anguilles lors de chacune des pêches. Néanmoins, de nombreux moulins sont recensés sur ce contexte. Dès la partie aval, le Référentiel des Obstacles à l'Écoulement met en évidence plusieurs seuils ne disposant pas de dispositifs de franchissement et présentant des hauteurs de chutes comprises entre 2 et 5 mètres. Ainsi, au vu du coût engendré par de telles actions, si l'effacement de l'ouvrage comme proposé dans le MAC 1 n'est pas possible, des dispositifs de franchissement pourraient être mis en place en commençant par les seuils situés à l'aval. Ces actions, ne présenteraient pas de gains directs pour les espèces repères mais s'inscriraient dans la continuité des autres documents de planification, l'Arrats faisant l'objet pour rappel d'un classement en liste 1.

RAC 2 Réduction des pressions quantitatives et qualitatives sur la ressource en eau

L'ensemble de ces actions ne dépendent pas directement du domaine d'action de la FDAAPPMA et n'ont pas de gain directement quantifiable sur les populations des espèces repères. Néanmoins, leur mise en place serait bénéfique pour le développement des espèces repères sur le contexte.

RAC 3 Amélioration des connaissances

Les démarches d'acquisition de connaissances sur ce contexte sont à continuer par la FDAAPPMA. Elles permettent d'affiner la compréhension du fonctionnement du milieu et d'identifier et comprendre les altérations du milieu, ainsi que les facteurs limitants à leur origine. De plus, ces données pourraient notamment être précieuses dans le cadre de futurs projets. Le suivi mis en place depuis plusieurs années permet aussi d'observer les éventuelles évolutions du territoire (amélioration ou dégradation).

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: **Gestion raisonnée**

Observations:

Une gestion de type raisonnée est proposée sur ce contexte. Les populations de cyprinidés rhéophiles sont en deçà de celles normalement attendues pour ce type de milieu, et il n'est pas envisageable de réaliser des mesures à court terme permettant une amélioration significative du milieu. Des déversements peuvent ainsi être proposés, mais ils devront être réfléchis quant aux périodes, aux espèces et aux quantités introduites dans le milieu.

Dans le même temps, la création de PGP sur ce contexte est à poursuivre, afin d'obtenir une couverture complète du contexte par des plans de gestion. Ces PGP devront s'inscrire dans la continuité des recommandations de la FDAAPPMA et des conclusions du PDPG.